

**Par SDÉ et courriel seulement**

Le 21 avril 2020

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**

Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande du Distributeur relative au programme GDP affaires  
Dossier Régie : R-4041-2018 Phase 2 / Notre dossier : R055977 ST

---

Chère consœur,

En page 2 de notre correspondance du 16 avril 2020, nous attribuons au RNCREQ la suggestion que la Régie prononce une ordonnance de sauvegarde d'une durée de 5 ans, soit jusqu'en 2025. Or, cette proposition émane plutôt du GRAME.

Nous sommes désolés pour les inconvénients causés par cette situation.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(S) Simon Turmel*

**SIMON TURMEL**, avocat

ST/ab

c. c. Intervenants (par courriel seulement)